

ANNEXES

Informations linéaires

- Tracé indicatif des cours d'eau IGN
- Limite bande 300m depuis les plans d'eau (Loi montagne)

Informations surfaciques

- Etude hydraulique - zone inondable
- Lit majeur Atlas des Zones Inondables
- Périmètre de protection de la STEP
- Recul indicatif par rapport aux cours d'eau
- Zone de présomption de prescription archéologique
- Périmètre de voisinage des infrastructures de transport terrestre - Catégorie 2 : 250 m
- Périmètre de voisinage des infrastructures de transport terrestre - Catégorie 3 : 100 m
- Etude PPRI - Zone bleue Bn
- Etude PPRI - Zone bleue Bp
- Etude PPRI - Zone bleue Bu
- Etude PPRI - Zone rouge R

COMMUNE DE CLERMONT-L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°4 : Annexes
4.17 : Plan général des annexes 1:10000

Version pour arrêt